MAIRIE DE COGGIA





Liberté - Egalité - Fraternité

Convocation du Conseil Municipal exceptionnel

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 01 septembre 2023 se réunira à la Mairie de COGGIA (village)

Le dimanche 03 septembre 2023 à 18 heures

Ordre du jour

- 1. Création d'un emploi contractuel de 6 mois
- 2. Création d'un emploi de vacataire
- 3. Lancement d'enquêtes publiques pour intégration dans les voiries communales de diverses voies de circulation de la Commune
- 4. Questions diverses.

Fait à COGGIA, le 01 septembre 2023

Le Maire,

François COGGIA

Téléphone: (33) 04 95 52 22 45